

Monde du travail 9

Des salaires qui fondent au soleil

International 10

Le déni colonial de la gauche israélienne

Féminisme 13

Ces femmes au cœur de l'extrême droite

Culture 15

Andor, une série pour rêver de résistance

Édito

## Imposer l'hégémonie par la guerre

**L**es bombardements des forces armées étasuniennes, dans la nuit du samedi 21 juin, contre trois sites nucléaires en Iran ont confirmé le rôle central de Washington dans l'escalade guerrière débutée le 13 juin par l'armée d'occupation israélienne. Celle-ci fait à l'heure où nous écrivons ces lignes l'objet d'un fragile cessez-le-feu.

Plus de 860 civils ont perdu la vie en Iran. Ces attaques s'inscrivent dans la continuité des crimes israéliens : génocide à Gaza, colonisation toujours plus violente de la Cisjordanie et agressions répétées contre le Liban, la Syrie et le Yémen. Le soutien politique, militaire, technologique, économique et diplomatique de Washington, et d'autres États occidentaux a permis à Tel Aviv de poursuivre ses campagnes et actions mortifères et de bénéficier d'une impunité totale.

Cette guerre contre l'Iran avait pour objectif de faire reculer le programme nucléaire iranien, d'obtenir encore davantage de concessions de ses dirigeants et, plus largement, d'affaiblir le régime Khamenei, dans le but de consolider l'hégémonie étasunienne et israélienne dans la région. En fin de compte, la déstabilisation du régime de Téhéran demeure limitée.

Cette offensive contre l'Iran a également permis à l'État colonial israélien



Manifestation en solidarité avec le peuple palestinien, Berne, 21 juin 2025

National

4

# UNE NEUTRALITÉ SUISSE... DE GAUCHE?

de redorer son image, qui semblait légèrement se ternir au sein des États occidentaux. Les principales puissances européennes, y compris la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, se sont empressées de reprendre la propagande israélienne de la « légitime défense ».

La palme du cynisme revient au nouveau chancelier allemand Merz, qui a salué publiquement « *qu'Israël fait le sale boulot pour nous* ». Dans les médias dominants, le génocide à Gaza a laissé la place aux images des quelques bâtiments bombardés à Tel Aviv et aux réactions des habitant·es.

À l'intérieur de l'État colonial israélien, cette nouvelle escalade guerrière a permis d'accroître la popularité du gouvernement du criminel et premier ministre Benjamin Netanyahu qui avait dû affronter une motion de censure d'une partie de l'opposition au parlement. L'« union sacrée » face à la « menace iranienne » a été un pari gagnant – pour l'instant. À bien des égards, l'attaque contre l'Iran avait également pour objectif, pour la présidence Trump, de détourner la population des contestations internes aux États-Unis, en s'appuyant sur l'hostilité historique contre le régime iranien.

Loin de « libérer les classes populaires iraniennes », cette offensive meurtrière a d'ores et déjà conduit à un renforcement de la militarisation et de la sécurisation du régime autoritaire et réactionnaire iranien. Un régime qui, pour se maintenir au pouvoir, risque bien de déployer une politique encore plus répressive envers les classes populaires et toute forme de contestation politique et sociale.

Rappelons que notre opposition aux attaques contre l'Iran ne doit pas nous empêcher de dénoncer les politiques répressives, autoritaires et réactionnaires de la République islamique d'Iran dans son pays, mais aussi dans la région.

Il n'y a pas de libération et d'émancipation sous les bombes étasuniennes et israéliennes. Au contraire elles menacent les luttes courageuses des progressistes et démocrates en Iran.

Joseph Daher

# AGENDA

NATIONAL

SA 19 JUILLET

## PRIDE ROUGE: LA RUE FACE À L'OPPRESSION

NEUCHÂTEL

PLUS D'INFOS: INSTAGRAM @PRIDE.ROUGE

INTERNATIONAL

19-26 JUILLET



Les 39<sup>e</sup> Rencontres Internationales de la Jeunesse auront lieu cet été du 19 au 25 juillet. Après trois années consécutives en France, la rotation reprend, et ce sont nos camarades de la Gauche Anticapitaliste qui nous accueilleront en Belgique.

Six jours de camps pour six thématiques de luttes politiques qui regrouperont, dans l'ordre du programme, l'antiracisme, le féminisme et les luttes LGBTQI, l'écosocialisme, l'antifascisme et l'internationalisme, le travail et le syndicalisme. Et une

dernière journée pour parler et réfléchir de stratégie politique.

Après deux années de participation plus légère, la délégation de solidaritéS est à nouveau conséquente et peut encore accueillir d'autres personnes intéressé·es à participer au camp. Ni besoin d'une formation préalable ni d'une expérience militante conséquente, le camp sert aussi à s'engager !

Intéressé·ex à y aller avec nous ? N'hésite pas à nous contacter : [info@solidarites.ch](mailto:info@solidarites.ch)

## REJOIGNEZ-NOUS!

Marre de rester simple spectateur·ice·x, envie de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction d'un autre monde? Alors n'hésitez pas, rejoignez solidaritéS!

→ [solidarites.ch/rejoignez-nous](https://solidarites.ch/rejoignez-nous)

## AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT?

Votre journal a besoin de vous! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé!

→ Sur notre site: [solidarites.ch/abonnements](https://solidarites.ch/abonnements)

→ Par Twint, en scannant ce QR code



Impressum  
Éditeur  
Journal Solidarités  
Case postale 2089  
1211 Genève 2  
T +41 22 740 07 40  
E [journal@solidarites.ch](mailto:journal@solidarites.ch)  
W [solidarites.ch/journal](https://solidarites.ch/journal)

Tirage  
5 000 exemplaires  
17 n° par an  
Comité éditorial  
Clara Almeida Lozar  
Nadia Badoui  
Clément Bindschadler  
Antoine Dubiau  
Guillaume Matthey  
Carl Studer

Noémie Rentsch  
José Sanchez  
Thomas Vachetta  
Léon Violet  
Rédacteur  
Luna Alloux  
Pierre Conscience  
Nathalie Delbrouck  
Anouk Essyad  
Pierre Raboud

Zélie Stauffer  
Françoise Wos  
Maquette et mise en page  
Niels Wehrspohn  
Couverture  
Manifestation en soutien au peuple palésien, Berne, 21 juin 2025.  
Photo: Guillaume Matthey

Abonnements  
Annuel  
Étudiant·es, chômeur·euses, AVS/Al...  
3 mois à l'essai  
Pour payer: CCP 17-216950-1  
IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1  
Demandes d'abonnement et changements d'adresse: [abos@solidarites.ch](mailto:abos@solidarites.ch)

fr. 80  
150  
Gratuit!

Contacts régionaux du mouvement  
Genève  
25, rue des Gares  
Case postale 2089  
1211 Genève 2  
T +41 22 740 07 40  
E [info@solidarites.ch](mailto:info@solidarites.ch)  
W [solidarites.ch/geneve](https://solidarites.ch/geneve)

Neuchâtel  
Case postale 3105  
2001 Neuchâtel  
T +41 79 473 83 81  
E [ne@solidarites.ch](mailto:ne@solidarites.ch)  
W [solidarites.ch/ne](https://solidarites.ch/ne)

Vaud  
5 place Chauderon  
1003 Lausanne  
T +41 79 402 28 74  
E [vaud@solidarites.ch](mailto:vaud@solidarites.ch)  
W [solidarites.ch/vaud](https://solidarites.ch/vaud)

# LE TRIBUNAL FÉDÉRAL DÉSAVOUE À SON TOUR LA RÉPRESSION DE LA MENDICITÉ

Après la Cour européenne des droits de l'homme, en 2021, c'est aujourd'hui le Tribunal fédéral qui rappelle au canton de Genève ses obligations de respect des droits fondamentaux des personnes mendiantes, alors que Genève, Vaud et Bâle essaient de contourner l'avis de la CEDH.

En 2021, la Suisse a été condamnée pour avoir sanctionné une personne mendiante – une femme rom qui se trouve dans une précarité extrême. La Cour européenne des droits de l'homme (CourEDH) a jugé que l'interdiction générale de la mendicité, combinée à la conversion automatique des amendes impayées en peine de prison, constituait une violation de son droit au respect de sa vie privée. Elle a également souligné que si la protection des droits des passant-es pouvait être un but légitime, rendre la pauvreté moins visible ne l'était pas à la lumière des droits fondamentaux.

Depuis, les cantons de Bâle, Genève et Vaud ont été contraints de modifier leurs législations en la matière. Les lois vaudoise et genevoise ont été validées par leurs cours constitutionnelles respectives et n'ont pas fait l'objet de recours au Tribunal fédéral (TF). La loi baloise a été partiellement validée par le TF. Les lois genevoise et baloise sont en vigueur et la loi vaudoise le sera dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

## Des législations cantonales incompréhensibles

Ces trois cantons ont choisi de remplacer l'interdiction globale de la mendicité par des interdictions « localisées », fondées sur une liste étendue de lieux dans et « aux abords » desquels la mendicité est prohibée. Par exemple, il est interdit de mendier à proximité ou dans des magasins, des terrasses, des institutions culturelles, aux arrêts de transports publics, etc. La mendicité est interdite dans un si grand nombre d'endroits qu'il ne reste presque aucun lieu public et passant où

elle est légale. Il ne s'agit donc pas seulement d'une longue liste d'interdictions, mais bien d'une interdiction générale de fait.

Le TF a examiné non pas la loi genevoise, mais son application concrète à des personnes condamnées pour des actes de mendicités passives. Il a d'abord relevé que la notion « d'abords », utilisée dans la législation genevoise, est juridiquement floue et indéterminée. Une telle imprécision rend la norme difficilement compréhensible, notamment pour des personnes peu scolarisées ou allophones, et ne permet pas de savoir clairement où la mendicité est autorisée ou interdite. Ces législations complexes ouvrent la voie à l'arbitraire et contribuent à renforcer les interpellations discriminatoires visant les personnes racisées – en particulier les personnes roms – dans l'espace public, dans le but implicite de les en exclure.

## La sanction pénale est disproportionnée

Dans son examen de la loi baloise, le TF a critiqué l'absence de mécanisme graduel imposant un avertissement et des mesures administratives préalables avant de passer à une mesure pénale, soit l'amende, qui doit rester, comme l'a rappelé la CourEDH, le dernier recours.

Concernant les condamnations individuelles genevoises, le TF a de nouveau souligné que la première intervention auprès d'une personne mendiant de façon illicite devrait avoir un caractère administratif, et non répressif. Les agent-es auraient dû expliquer de manière claire et compréhensible les lieux où la mendicité est interdite, ainsi que les conséquences en cas de non-respect de cette interdiction, au lieu de déclarer immédiatement la personne « en contravention ».

Le TF relève également que, dans l'immense majorité des cas, les personnes mendiantes n'ont, par définition, pas les moyens de payer les amendes infligées, ce qui conduit à leur conversion automatique en peine privative de liberté. Cette pratique, profondément choquante et inacceptable, conduit à l'emprisonnement de personnes uniquement en raison de leur précarité, revenant ainsi à criminaliser la misère elle-même.

L'art. 106 al. 2 du Code pénal, qui impose pourtant d'examiner la « faute » de la personne dans le non-paiement de l'amende avant sa conversion en peine de prison, n'a, à la connaissance du TF, jamais été appliqué dans le contexte de la mendicité pour éviter une peine de prison. Il demeure ainsi purement théorique et ne convainc pas le TF.

Néanmoins, le Tribunal fédéral devrait reconnaître que cette législation est une interdiction globale de fait de la mendicité, largement disproportionnée et donc contraire à la jurisprudence de la CourEDH. Et la précarité dans laquelle la Suisse plonge une partie de sa population est déjà insoutenable. La répression de leur demande d'aide par les cantons qui ont eux-mêmes volontairement échoué à répondre à leurs besoins les plus élémentaires est d'autant plus inacceptable.

Il est grand temps que les cantons renoncent définitivement à pénaliser une pratique qui n'est rien d'autre qu'un appel à la solidarité, en abrogeant purement et simplement les dispositions répressives en vigueur. Parallèlement, les personnes actuellement incarcérées pour avoir mendié doivent être libérées. Il est inacceptable que, dans un État de droit, la pauvreté reste un motif d'enfermement.

Louise Koch membre du comité de la LSDH-Genève et Clara Brambilla

Rassemblement contre l'entrée en vigueur de l'interdiction de la mendicité dans le canton de Vaud, Lausanne, 1<sup>er</sup> novembre 2018



# UNE NEUTRALITÉ SUISSE DE GAUCHE?

Que l'UDC s'accroche au mythe de la « neutralité armée » n'est pas très étonnant, ce concept est un des fondements de la réussite du capitalisme national, comme l'a encore rappelé le conseiller aux États UDC Hannes Germann. La gauche suisse s'est aussi attachée à adhérer et à entretenir ce mythe. Dernier épisode en date, le soutien du POP-PST.

L'UDC et ses alliés ont déposé fin 2024 l'initiative « Sauvegarder la neutralité suisse ». Cette neutralité doit être armée, perpétuelle, sans alliance militaires – en premier lieu de l'OTAN – et sans reprises de sanctions internationales. Elle vient d'être rejetée par le Conseil des États.

À gauche, surprise. Dans une récente prise de position, le Parti suisse du travail (PST-POP) « réaffirme sans ambiguïté que [son] soutien à l'initiative ne constitue en aucun cas un soutien à l'UDC... qui ne sert pas les intérêts de la population, mais uniquement ceux de la classe dirigeante et de l'élite économique ». Et de conclure « le PST-POP s'engage à convoquer, dans les prochaines semaines, un comité national de gauche en soutien à cette initiative, qui porte un message de non-alignement à l'impérialisme étasunien et européen, de solidarité internationale et de paix ». Cette proposition est pour le moins curieuse et critiquable sur plusieurs aspects.

## La neutralité armée pour s'ouvrir des marchés

La notion de neutralité, mentionnée dans la Constitution fédérale (article 173 al a), a fait l'objet de nombreuses interprétations et applications selon les situations historiques. Le mythe de la neutralité propose aussi une représentation du monde et de son fonctionnement.

Ce concept politique est étroitement associé à la prospérité économique et au succès de son modèle économique. Il faut donc s'interroger d'une manière plus globale et plus fondamentale.

Un pays impérialiste, participant à l'exploitation de la force de travail et au pillage des ressources naturelles d'autres pays, étendant son emprise économique et financière sur la majorité de la planète peut-il être considéré comme « neutre » ? En effet la Suisse participe activement dans l'organisation et la stabilité d'un ordre mondial capitaliste, à une échelle significative, par l'extension des marchés pour ses propres multinationales et en accueillant et finançant de grandes compagnies mondiales de négoce de matières premières.

Les activités de groupes comme Nestlé, par exemple, modifient l'économie, la société et la politique des pays où elles se développent. L'intervention du SECO l'année dernière auprès de l'OMC contre une loi sur la santé publique au Mexique relayait ainsi les préoccupations de Nestlé. D'autres grands groupes sont parmi les leaders mondiaux de secteurs économiques aussi divers que la cimenterie, la chimie, la pharma, la finance, les machines, l'alimentation. L'ensemble de ces activités détermine les conditions de vie de nombreuses populations.

Il paraît donc difficile d'accorder une quelconque neutralité à la

Suisse, même si elle est absente des conflits armés par une présence directe.

## Neutralité égale prospérité ?

C'est justement parce cette « neutralité » a contribué substantiellement à l'essor du capitalisme suisse, en lui donnant une dimension impérialiste sans commune mesure avec la taille du pays, que les partis bourgeois la considèrent comme une notion essentielle à défendre.

Accueillir l'argent du pillage de la nature, de l'exploitation du travail et de la corruption endémique à l'échelle planétaire, voilà qui illustre comment est appliqué l'art. 54 de la Constitution selon lequel « La Confédération s'attache à préserver l'indépendance et la prospérité de la Suisse ». Cette définition occulte aussi le caractère de classe de notre société, l'accumulation des richesses est accaparée par les capitalistes, principaux bénéficiaires de cette « neutralité » et de cette prospérité.

Invoquer la « neutralité » permet d'occulter complètement le rôle de la Suisse dans l'organisation de l'ordre du monde et d'esquiver les critiques sur les conséquences de ces activités. Faire des affaires, serait ainsi une action « pacifique », même dans les pires dictatures !

La place financière et de négoce des matières premières n'est pas non plus « neutre » par rapport aux destructions de l'environnement et à l'augmentation de l'usage des

énergies fossiles, responsables du réchauffement climatique.

## Alignement sur l'OTAN sans adhésion formelle

L'initiative sur la neutralité réaffirme son opposition aux alliances militaires, ce qui justifie pour elle une neutralité armée, et par conséquent une justification de l'augmentation des crédits militaires et des moyens de défense ! Rester hors de l'OTAN et augmenter les dépenses de l'armée est cohérent pour l'UDC. Que le POP-PST la suive témoigne que son obsession pour l'OTAN l'aveugle.

L'extension de l'OTAN vers les pays de l'est après 1991 a surtout été utilisée par les États-Unis pour vendre abondamment du matériel de guerre et étendre son influence commerciale. Cette politique s'applique aussi pour les pays de l'UE, pour qui s'ouvrirait enfin le marché russe, en particulier dans le domaine énergétique.

Sur le plan militaire, cette neutralité suisse est assez curieuse. L'alignement sur l'OTAN s'est réalisé très vite, même en restant formellement en dehors de l'alliance. Durant la guerre froide, la plupart de standards de l'armée étaient compatibles avec ceux de l'OTAN (systèmes d'armes, munitions, communications). Les principaux systèmes d'armes (par exemple l'aviation et les blindés) ont été acquis auprès de pays membres de l'OTAN. Si la Suisse restait en de-



hors des manœuvres de l'OTAN sur le terrain, il n'en allait pas de même sur le plan diplomatique, financier et matériel. Par exemple, aucun équipement ne fut acquis auprès de la Suède, pays européen officiellement neutre, et qui disposait durant toute cette période d'une industrie d'armement importante. Au contraire, les trois dernières générations d'avions de combat ont été *made in USA*.

Après l'éclatement du Pacte de Varsovie et de l'URSS, cet alignement s'est poursuivi de manière un peu moins visible. Entouré par des pays membres de l'OTAN, il est difficile de croire que cet espace « neutre » puisse être menacé séparément, que ce soit par voie terrestre ou aérienne. La récente augmentation de 2 milliards du budget militaire est justifiée de manière totalement idéologique. La guerre de la Russie contre l'Ukraine devient un prétexte idéal pour relancer le nationalisme et les dépenses militaires, sous couvert de défendre la neutralité armée.

Plutôt que de réfléchir en termes de blocs militaires, il faut refuser les crédits militaires dans leur ensemble pour les attribuer aux besoins sociaux et environnementaux. Combattre les menaces d'appauvrissement, de précarité et de réchauffement climatique est d'un point de vue écosocialiste une stratégie plus cohérente que de courir après des concepts défendus par les forces bourgeoises.

### Neutralité égale pas de sanctions?

L'application de cette initiative permettrait-elle d'éviter des sanctions « arbitraires et criminelles »? Le PST entretient une confusion, laissant croire que des sanctions décidées au niveau de l'ONU contre l'État colonial israélien seraient possibles avec cette initiative. Le blocage au niveau du conseil de sécurité, par le veto des États-Unis, voire d'autres pays, rend irréaliste cette perspective.

La pression pour s'aligner sur les grandes puissances occidentales pousse une partie de la classe politique suisse à adapter de nouvelles positions, comme la présence de la Suisse dans le Conseil de sécurité de l'ONU. L'application des sanctions décidées par l'UE contre la Russie provoque aussi des réactions divergentes. Serait-ce ce volet qui gêne le PST et le fait rejoindre la dénonciation des sanctions exprimée par l'UDC?

Pourtant même lorsque des sanctions sont formellement adoptées, leur contournement est possible. Les sanctions décidées par l'UE contre la Russie sont appliquées avec parcimonie : retard dans les sanctions, blocages insignifiants des avoirs russes dans des banques (6-7 milliards sur 150-200 milliards), commerce florissant du gaz, du pétrole et de l'acier russes, commerce record de l'or russe et du charbon en 2022 (la Russie est parmi les premiers mineurs mondiaux).

Il s'agit simplement de continuer à faire des affaires avec celui qui se présente au guichet (et les Russes sont de très bons clients) ou d'esquiver la condamnation de l'impérialisme russe. Ainsi il est alors parfaitement possible de se cacher derrière la feuille de vigne de la neutralité.

### Pour un anti-impérialisme cohérent et global

Enfin, le PST dénonce les impérialismes étasuniens et européens, mais passe sous silence l'impérialisme suisse, et ignore l'impérialisme russe. Un non-alignement est insuffisant pour combattre le pillage et l'exploitation des populations sur l'ensemble de la planète et dénoncer le rôle des multinationales ayant leur siège en Suisse. Construire une solidarité active avec les peuples s'opposant à ces pillages nous paraît une voie plus prometteuse que des accords internationaux « *de paix et de coopération* ».

L'évocation d'alliances « alternatives », comme celui formé par le bloc des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), paraît tout aussi absurde lorsque on analyse les politiques de ces pays vis-à-vis de leurs populations et de l'environnement. Ces pays, même avec leurs déclarations anti-étasuniennes, ont aussi leur part de responsabilité dans l'oppression et l'exploitation des classes populaires, et dans le

maintien d'un ordre mondial injuste et militariste. L'opposition aux États-Unis ne suffit pas à elle seule à adopter une politique d'émancipation et de libération sociale.

Preuve de cette incohérence, le PST dénonce certaines sanctions contre la Russie et la Biélorussie « *Rappelons donc ici aussi que ces sanctions entraînent également des conséquences néfastes pour les peuples européens* », mais affirme d'un autre côté, avec raison, la nécessité de sanctions contre l'État d'Israël qui « *viole en toute impunité le droit international* ».

Loin de ces calculs et arrangements diplomatiques, nous sommes favorables à toutes les pressions (et donc des sanctions) et prises de position allant dans le sens de la justice sociale, de l'expropriation des grandes fortunes issues de la spoliation des peuples ou des responsables des guerres et des crimes contre l'humanité, en rompant avec l'ordre et les désordres établis. Rester « neutre », fermer les yeux sur les exactions et les destructions guerrières, économiques, environnementales et sociales revient à rester complice d'un système mondial profondément injuste.

Sortons de la neutralité, en nous engageant activement pour un avenir sans oppression ni exploitation, et cessons de continuer à alimenter un mythe trompeur.

José Sanchez



Manifestation du 8 mars 2025, Lausanne

National Monde du travail

# VA BOSSER, ROLAND!

La déclaration du directeur de l'Union patronale suisse selon laquelle les salaires ne devaient pas nécessairement suffire pour vivre a suscité l'indignation. Pourtant, il n'a fait qu'exprimer ce qui est une réalité de longue date.

Fait rare, le journal avide de clics *Blick* a publié une info passionnante. *Blick* a eu accès à des documents dans lesquels le directeur de l'Union patronale suisse, Roland Müller, se montre pour une fois honnête. Devant des parlementaires, pour la plupart elles et eux-mêmes étroitement liées à la classe capitaliste, il a déclaré que « [Payer] un salaire purement vital n'est pas la tâche des employeurs ». Pour un homme qui

n'a jamais travaillé comme salarié normal, c'est facile d'affirmer cela depuis sa Goldküste zurichoise. Monsieur Müller n'a absolument aucune idée de notre réalité de salarié-es – et encore moins de celle des travailleur-ses précaires.

## Ce n'est en effet pas leur rôle

Le fait qu'il vive si loin de la réalité n'est pas une surprise, mais ce n'est pas le cœur du problème.

Le problème principal est que son affirmation est en fait vraie.

La « tâche » des capitalistes n'est pas de payer de bons salaires. Leur « tâche » est de réaliser des bénéfices aussi élevés que possible afin de pouvoir survivre sur le marché. La fable du partenariat social entre entreprises et salarié-es masque le fait que leurs intérêts sont fondamentalement contradictoires. Plus de salaire pour les travailleur-ses, c'est moins de profit pour les capitalistes. De même, moins de coûts salariaux signifie plus de bénéfices.

Roland Müller n'a donc fait qu'exprimer un peu plus ouvertement ce que sont les intérêts des capitalistes. Si les capitalistes ne versent pas des salaires permettant de vivre, il suggère que « l'aide sociale doit prendre le relais ».

## Les salaires minimaux cantonaux, une pierre d'achoppement

Le contexte du débat dans lequel Roland Müller s'est exprimé est également intéressant : il était entendu par la Commission de l'économie du Conseil national dans le cadre du débat autour des salaires minimums cantonaux – décidés démocratiquement. La Confédération pouvait-elle les annuler parce que ceux-ci restreignaient la liberté des entrepreneur-ses par l'État et contrevenaient donc aux principes de l'économie de marché libérale ? Le patronat exige que les votations populaires sur les salaires minimaux soient annulées (motion Ettlin). Certains cantons (Zurich, entre autres) ont déjà donné suite aux plaintes des entreprises en première instance. Cela montre une fois de plus que l'État bourgeois n'est pas un arbitre neutre, mais qu'il a pour mission de défendre les intérêts du capital.

## La lutte des classes par le haut

De la némésis des salarié-es français Emmanuel Macron à Roland Müller en Suisse, en passant par le chancelier allemand Friedrich Merz, lié au fonds d'investissement BlackRock, les capitalistes et celles et ceux qui défendent leurs intérêts dégradent nos conditions de travail et de vie pour augmenter leurs profits. C'est la lutte des classes par le haut dans sa forme la plus pure. Répondons en conséquence.

August Bremel BFS Zurich  
Publié sur sozialismus.ch  
Traduction et adaptation de la rédaction

## VIVRE OU SURVIVRE, AVEC QUEL SALAIRE ?

Lors d'une récente conférence de presse, la naïveté de Pierre-Yves Maillard faisait peine à voir. « *Qui est gêné à Zoug ou à Obwald par le salaire minimum voté à Genève ? Personne.* » Vraiment ? L'agitation du camp bourgeois, en lutte contre le principe du salaire minimum inscrit dans des lois cantonales et leur primauté sur les salaires des CCT nationales, démontre le contraire.

Toute régulation gêne les capitalistes dans leur liberté d'exercer leur pouvoir de classe, surtout dans le domaine des rapports de travail. Car la Suisse reste un nirvana patronal. L'« État social » est un mince vernis, craquelé de toutes parts. Et leur défense soudaine des CCT ne fait même pas rire...

Le président de l'association patronale GastroSuisse, Beat Imhof est catégorique : « *C'est au marché du travail de définir les salaires, pas à la politique.* ». Les patron-nes, grand-es ou petit-es, invoquent toujours la liberté contractuelle. « *Le marché* », c'est eux !

Dans une société de classes, le droit au travail n'existe pas. La force de travail, selon la formule de Karl Marx, n'est rien d'autre qu'une marchandise.

Si les réactions patronales ne surprennent pas, les syndicats de l'USS devraient aussi discuter d'autres questions de fond en lançant le référendum contre cette loi, découlant de l'adoption de la motion Ettlin par le parlement fédéral. Pourquoi certaines fédérations signent des CCT contenant des salaires minimaux inférieurs à ceux prévus dans les lois cantonales ? Pourquoi les « *partenaires sociaux* » restent toujours sourds aux revendications de l'USS d'un salaire minimum de 4500 francs, et de 5000 francs pour une personne ayant un CFC ?

José Sanchez

# DES SALAIRES QUI FONDENT AU SOLEIL

Alors que le Conseil national piétine les décisions populaires en favorisant les conventions collectives au détriment des salaires minimaux cantonaux, la droite genevoise ouvre une nouvelle brèche pour écraser les droits des plus précaires. Face à cette nouvelle attaque, les organisations du mouvement social organisent la riposte.

Le 17 juin, le conseil national a voté la primauté des conventions collectives de travail face aux salaires minimaux cantonaux. En plus de bafouer totalement la voix démocratique des Genevois-es et des Neuchâtelois-es, qui ont choisi d'instaurer un salaire minimum garantissant un revenu digne, cette décision portée par le bloc bourgeois représente une énième agression à l'encontre des travailleurs-euse-s. Cette attaque frontale menée au niveau fédéral ne tombe pas du ciel : elle s'inscrit évidemment dans une stratégie générale de remise en cause des conquises sociales.

À Genève, cette remise en cause des acquis sociaux est à l'agenda par la modification de la Loi sur

les horaires d'ouverture des magasins (LHOM) voulant autoriser davantage d'ouvertures dominicales, notamment les dimanches de fin d'année. Les modifications d'horaires sont extrêmement violentes envers les conditions de travail et de vie du personnel de ces secteurs. Et vont à l'encontre de la volonté populaire exprimée par vote. Cette loi est actuellement ardemment combattue dans la rue par voie référendaire.

## Cibler les jeunes et les plus précaires

Les attaques contre les acquis sociaux passent aussi, depuis plusieurs mois, dans les coulisses du Grand Conseil, par une remise en

cause directe du salaire minimum légal. Aujourd'hui, c'est la jeunesse, l'un des maillons les plus vulnérables du monde du travail, qui est ciblée via un projet de loi visant les jobs d'été. En effet, le projet de loi PL 13445 permettrait, si ce dernier était accepté au Parlement, de faire fi du salaire minimum dans le cas des emplois de vacances d'été occupés par des jeunes de moins de 25 ans en formation et pour une durée maximale de 60 jours.

L'argumentaire brandi par la droite est simple : la mise en place du salaire minimum torpillerait la création de jobs d'été ainsi devenus trop onéreux pour les entreprises. Il y aurait donc moins de petits boulots et les jeunes en

pâtraient. Une affirmation mensongère puisque n'étant confirmée par aucune étude ou donnée statistique. Une pure fabulation sortie tout droit des névroses patronales. La manœuvre est claire : en s'attaquant au salaire de ces jobs d'été, la droite met un pied dans la porte. En prétendant défendre les jeunes la droite entame une offensive plus vaste contre les protections salariales tout en amorçant un glissement vers une remise en cause plus large du salaire minimum.

Il faut d'autant plus rester vigilant-es que le texte n'est, à ce stade, pas figé. Il est actuellement entre les mains de la commission de l'économie, où il peut encore grandement évoluer. Rien n'empêche un-e député-e – ou même un-e conseiller-ère d'État – de déposer un amendement pour supprimer la limite d'âge dès 25 ans, censée limiter la portée de la dérogation au salaire minimum.

## Dégradation continue des conditions de vie

Cette proposition de loi est évidemment une énième attaque contre la jeunesse, déjà grandement touchée par les plans d'austérité. Cette loi perpétue son appauvrissement général et intensifie la violence économique systémique à son encontre. Les jeunes Genevois-es font face à une dégradation continue de leurs conditions de vie : loyers abusifs, insertion professionnelle compliquée, assurances sociales toujours plus chères. Par ailleurs, la droite oublie (sciemment) que beaucoup de jeunes comptent sur ces jobs d'été pour financer leurs études. Ces derniers étant cruciaux pour ceux n'arrivant pas à boucler leurs fins de mois.

## Riposte collective et unitaire

La droite veut parler au nom des jeunes, alors la jeunesse se doit de leur répondre ! C'est sur ce constat qu'un comité référendaire, regroupant la CGAS et des organisations de jeunesse (dont la Jeunesse solidaire), s'est déjà créé pour organiser la lutte contre ce projet de loi. Ce qui est sûr, c'est que nos camarades seront présent-es pour s'opposer à ce projet dangereux, précarisant, âgiste et porteur d'une logique néolibérale d'exploitation des plus faibles. C'est, une fois encore, dans la rue que nous allons nous battre collectivement pour faire échouer cette attaque contre nos conditions d'existence, contre notre dignité et pour faire vaciller la droite en brisant cette énième tentative de piétiner notre avenir.

Luca Califano

Cortège du 1<sup>er</sup> Mai 2025, Genève



## FACE AU GÉNOCIDE, LA RUE IMPOSE UN HORIZON DE DÉCOLONISATION

En Suisse, la pression populaire en solidarité avec la Palestine ne faiblit pas. Au contraire, elle déborde les partis de gouvernement qui essaient de se repositionner en sortant de leur silence complice.

**S**amedi 21 juin, des camarades représentant les trois sections de solidaritéS étaient présent·es à Berne pour une manifestation nationale en solidarité avec le peuple palestinien, contre le génocide perpétré par Israël à Gaza. Près de 20 000 personnes ont défilé dans les rues de la capitale, avec la Bundesplatz pour point d'arrivée symbolique afin de faire pression sur le Conseil fédéral.

Au sein du mouvement propalestinien, la participation à cette manifestation ne faisait pas consensus au départ. Les débats s'articulaient autour du sens politique d'une manifestation organisée notamment par le Parti socialiste pour infléchir la position du Conseil fédéral – au sein duquel siègent deux de ses membres.

Malgré les désaccords tactiques, la présence de militant·es et sympathisant·es de la cause palestinienne en provenance de tout le pays fut massive à Berne ce samedi, démontrant la constance de la solidarité populaire avec le peuple palestinien.

La structure de la manifestation montre bien que ceux qui ont défilé samedi ne sont pas dupes du repositionnement des partis dits « modérés » que sont les Vert·es ou le Parti socialiste : le bloc décolonial était au moins deux fois plus important que celui des deux partis organisateurs. Tout au long du parcours, slogans antisionistes et appels au boycott ont été scandés – notamment devant un restaurant McDonalds, cible de la campagne BDS. Avant que ce cortège radical ne sorte de l'Amthausgasse, la Place fédérale restait ainsi bien vide. Cette asymétrie montre que la pression populaire ne vise pas seulement l'arrêt du génocide par la conclusion d'un cessez-le-feu, mais bien un projet plus global de décolonisation de la Palestine.

Antoine Dubiau



Manifestation des enseignant·es 1-2P, Lausanne, 16 juin 2025. Les crapauds font référence à une déclaration condescendante d'un député PLR.

Vaud Éducation Monde du travail

## VICTOIRE D'ÉTAPE POUR LES ENSEIGNANT·ES VAUDOIS·ES DES CLASSES 1-2P!

À la suite du refus par le Grand Conseil d'une pétition demandant une augmentation des moyens pour le primaire, les enseignant·es du canton de Vaud se sont mobilisé·es le 16 juin dernier à Lausanne.

**L**e lundi 16 juin, plus de 500 personnes, en grande majorité des enseignantes, des deux premières années d'école du premier cycle primaire (1-2P) se sont rassemblé·es devant le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) dirigé par le Conseiller d'Etat PLR Frédéric Borloz. Soutenu·es par le SSP, SUD et le SPV, ce rassemblement faisait suite au rejet, par le Grand Conseil, d'une pétition demandant plus de moyens pour les classes 1-2P.

Lancée quelques mois plus tôt la pétition réclamait davantage de ressources pour les classes enfantines dans un contexte de surcharge à la fois des enseignant·es, mais également du personnel gravitant dans ou autour des classes : psychologues scolaires, logopédistes, psychométricien·nes, assistant·es à l'intégration. Articulée autour de plusieurs demandes, comme une réduction

des effectifs par classe; deux enseignant·es durant les matinées où les première et deuxième primaire sont ensemble en classe; une augmentation du nombre d'enseignant·es spécialisées ainsi que des états généraux pour trouver des solutions pérennes pour les classe 1-2P, la pétition a récolté plus de 2200 signatures.

Ce rassemblement, historique dans ce secteur, a produit son effet puisque le lendemain, à l'issue de la séance avec le Département, les pétitionnaires ont arraché l'ouverture de négociations sur leurs revendications. De plus iels ont obtenu l'intégration du personnel à la réflexion et à l'élaboration des solutions.

Dans ce contexte, il est primordial de continuer la mobilisation pour maintenir la pression durant ces prochains mois, pour que l'ensemble des revendications soient mises en œuvre, ce qui ne sera pas for-

cément évident vu le contexte austéritaire. Cette année sera en effet marqué par une nouvelle baisse d'impôts sur le revenu de 0,5 % qui aboutira en 2027 à une diminution cumulée de 7 % par rapport à 2023 ! Sans compter la menace de l'initiative des milieux patronaux qui vise, elle, une baisse linéaire de 12 % sur le revenu et la fortune, et sur laquelle nous voterons probablement à la fin de 2025 ou au début 2026.

Plus généralement cette lutte, comme celle du personnel de santé, est primordiale. Ce sont en effet ces secteurs qui sont et seront encore parmi les plus exposés aux réductions budgétaires et aux attaques répétées de la droite contre les services publics. Il est donc urgent de les défendre et de lutter ensemble pour assurer un service public offrant des prestations et des conditions de travail de qualité !

Térence Durig

# ENTRE PANNE ET PRESSION, LE PERSONNEL DE LA CGN EN PREMIÈRE LIGNE

En deux décennies, la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman a connu une profonde transformation de son activité. Dans ce contexte, les difficultés techniques s'accumulent tandis que les conditions de travail des salarié·es se dégradent. Entretien avec Lionel Simonin, président de la section CGN du Syndicat du personnel des transports.



Six des huit bateaux de la flotte historique de la CGN sont en réparation. Portes ouvertes du chantier naval de Lausanne, 2024.

**Ces dernières semaines, les médias ont relaté les difficultés techniques de la CGN, en évoquant un plan de sauvetage de la compagnie. Peux-tu nous résumer la situation ?**

Il est vrai que nous sommes dans une situation compliquée au niveau de l'état de notre flotte, notamment les bateaux à vapeur qui sont victimes de multiples pannes. Il s'agit de bateaux centenaires, des unités classées au patrimoine historique, et nous devons faire très attention à ne pas les surexploiter. Nous avons également des difficultés concernant la mise en service de nos nouveaux bateaux qui nécessite plus de temps qu'attendu.

Toutefois, le plan de « sauvetage » relayé par les médias n'en est pas un. Il s'agit d'une interprétation erronée. C'est en réalité un plan stratégique d'investissements prévu sur une quinzaine d'années dont l'élaboration a débuté en 2022 bien avant la situation actuelle. Ces investissements sont axés sur trois domaines : l'achat de nouveaux bateaux pour un renouvellement de la flotte, la rénovation et l'entretien de la flotte historique Belle Époque, ainsi que la transformation des infrastructures du chantier naval qui ne sont plus adaptées aux missions actuelles de la Compagnie.

**Dans quelles transformations plus globales de l'activité de la CGN ces difficultés s'inscrivent-elles ?**

Nous étions, il y a encore une vingtaine d'années, une entreprise de transport touristique qui faisait un peu de transport public frontalier. Nous sommes aujourd'hui dans la situation inverse. Cela implique un changement de philosophie en premier lieu, mais cela a un impact direct sur l'ensemble de la vie de la Compagnie.

**Quelles sont les répercussions sur les conditions de travail des salarié·es ?**

D'une manière générale, les horaires pour le transport frontalier (très tôt le matin et tard le soir) ne sont pas les mêmes que pour le touristique (en journée). En-dehors de la saison touristique (d'avril à octobre), il y a 20 ans, nous étions huit par jour à naviguer, sur la seule ligne existant à l'année à l'époque – Lausanne-Evian. Nous sommes aujourd'hui plus de 50 par jour, toute l'année, sur trois lignes (Lausanne-Evian, Lausanne-Thonon et Nyon-Yvoire), et bientôt quatre.

Avant, en plus de notre travail en navigation, nous étions dans l'immense majorité affectés au chantier naval d'octobre à avril et nous travaillions alors avec des horaires réguliers, en journée, du lundi au vendredi avec congé les weekends : nous reprenions alors nos heures supplémentaires de l'été et une vie normale. Aujourd'hui, une bonne partie des dernières personnes engagées n'ont qu'une fonction : la navigation. Cela veut dire que ces personnes ont des horaires irréguliers à l'année, ce qui a un impact important sur la santé et l'organisation de la vie privée.

Plus spécifiquement, dans la situation actuelle les difficultés principales résident dans l'incertitude liée aux pannes, dans les changements d'horaires et de planification de dernière minute; ce qui a des conséquences dans les relations avec le public.

**Le personnel de la CGN étant plutôt bien syndiqué, quelles stratégies sont mises en œuvre pour protéger ses intérêts ?**

Nous avons effectivement un très bon taux de syndicalisation, environ 80 % sur l'ensemble des employé·es, ce qui nous permet d'avoir un rapport de force globalement favorable et une excellente CCT. Ensuite, nous sommes organisé·es par groupements (par corps de métier) avec chacun son comité en plus du comité de section et nous avons de nombreuses commissions régulières. Nous suivons de près les différentes situations, individuelles et collectives, et sommes en contacts fréquents avec la Direction de la Compagnie. Nous sommes également capables de nous mobiliser rapidement et en nombre en cas de besoin.

**Des convergences sont-elles opérées avec les travailleurs et les travailleuses d'autres compagnies lacustres du pays ?**

Nous avons quelques contacts avec ce qu'il se passe ailleurs, par la voix de nos secrétaires syndicaux du SEV, qui servent de relais entre les différentes compagnies. Nous nous retrouvons une journée par année à Lucerne avec les comités de section des autres compagnies de navigation suisses, afin d'échanger sur nos différentes situations. En-dehors de ça, il faut reconnaître qu'il n'est pas évident de faire converger les luttes de manière resserrée. Avec une telle charge de travail, il est parfois difficile de trouver le temps et l'énergie pour s'investir encore à l'externe.

Propos recueillis par Antoine Dubiau

# LE DÉNI COLONIAL DE LA GAUCHE ISRAËLIENNE

En Israël, les mobilisations contre la « guerre » à Gaza restent largement aveugles au fait colonial, ainsi qu'à sa concrétisation génocidaire. En raison des contradictions de leur base sociale, leur portée politique demeure faible, loin des aspirations palestiniennes à la justice. Entretien avec Nadav, militant du collectif Tsedek.

**Quelle est l'ampleur des mobilisations de la société israélienne contre la « guerre » menée à Gaza ? Comment celles-ci ont-elles évolué depuis un an et demi ? Et ces dernières semaines ?**

En Israël, il y a bien des mobilisations contre la « guerre », notamment concentrées à Tel-Aviv. Depuis un an et demi, leur principale préoccupation reste la question des otages. Au départ, celle-ci était complètement déconnectée des revendications en faveur d'un cessez-le-feu – voire mises en opposition, comme si l'un empêchait l'autre. La propagande du pouvoir israélien faisait croire que la libération des otages n'avait rien à voir avec la fin de la guerre. En réalité, les deux sont liées : lorsqu'il y a eu de grandes libérations d'otages israélien·nes contre des prisonnier·es palestinien·nes, cela s'est toujours fait dans le cadre de cessez-le-feu, jamais sous les bombes.

Un surcroît de mobilisation, certes très limité, est tout de même observable récemment. Celui-ci concerne essentiellement l'aspect humanitaire, notamment les soins fournis aux victimes à Gaza. Il s'est notamment manifesté en réaction aux images que l'on reçoit : les vidéos des bombardements, la famine et l'accélération de la colonisation. La tonalité reste cependant très moralisatrice, centrée sur « les enfants », « les innocents », etc. Le discours ne va jamais jusqu'à la remise en cause du

régime israélien lui-même. Ceux qui osent franchir cette limite sont peu nombreux et subissent une répression sévère.

**Quels sont les principaux mots d'ordre de ces mobilisations ? Quelles sont ses principales formes ?**

Centrées sur la question des otages, ces manifestations ne posent pas sur la dénonciation des crimes de guerre, du génocide ou du nettoyage ethnique en cours à Gaza. Certaines voix évoquent la lassitude des forces d'occupation, notamment des réservistes, après un an et demi de mobilisation. Des raisons économiques sont parfois mises en avant également. Mais la thématique centrale est généralement celle de la sécurité : pourquoi mener cette « guerre » si cela n'apporte pas plus de sécurité ? Il n'y a donc pas de réflexion sur la poursuite et l'accélération de la colonisation de la Palestine – que ce soit en Cisjordanie, à Gaza ou même dans les projets expansionnistes à l'échelle régionale. En raison de leur composition sociale, les mobilisations restent centrées sur les intérêts d'une partie bien précise de la population israélienne – plutôt libérale, urbaine, de classe moyenne voire aisée, et peu ou pas pratiquante.

Même si elles n'ont aucun débouché politique, ces manifestations persistent parce qu'elles permettent à la société isra-

élienne de préserver une certaine image d'elle-même comme progressiste, éclairée et du « bon côté » de l'Histoire – maintenant ainsi une forme de déni de la violence coloniale exercée. Cela permet en outre de présenter cette image au reste du monde, celle de la « seule démocratie » de la région.

**Dans quel contexte ces mobilisations contre la « guerre » prennent-elles place ?**

Elles s'inscrivent dans la continuité des mobilisations contre la réforme judiciaire, qui ont eu commencé en janvier 2023 et perdurent encore aujourd'hui, bien que leurs mots aient un peu changé. Le cœur de ce projet était d'offrir un cadeau politique aux colons en Cisjordanie en accélérant le nettoyage ethnique : renforcement des pouvoirs de la police, facilitation des expulsions, des violences, du vol des terres, de la répression des Palestinien·nes, etc. Tout cela restait invisible dans les manifestations.

À l'époque, il n'y avait ni « guerre » ni otages, mais on retrouvait déjà les mêmes thématiques, les mêmes acteurs et, au fond, les mêmes aveuglements. Les mobilisations contre la réforme judiciaire se réclamaient de la défense de la démocratie, mais elles ne critiquaient pas le régime de guerre sur lequel repose la politique coloniale. Elles restaient fixées sur une dénonciation de Netanyahu.

**Quels sont les principaux angles morts de ces mobilisations de la société israélienne ?**

Le grand absent de ces mobilisations dites « contre la guerre », c'est évidemment le fait colonial. Celui-ci est incompatible avec la démocratie : une société qui colonise n'est pas une démocratie, c'est une société en guerre. Les manifestants, pour la plupart, ont acquis leurs privilèges grâce à ce système colonial et guerrier basé sur la dépossession et la répression du peuple palestinien, la négation de ses droits et le maintien d'un régime de séparation.

Cette séparation est assumée et revendiquée par la gauche sioniste : c'est elle qui a mis en place la Nakba ; c'est elle qui a construit le mur ; c'est elle qui promeut la solution à deux États ; c'est elle qui a légitimé l'armée et les forces d'occupation, en consolidant le statu quo colonial. Même s'il se dit « pour la paix », un mouvement ne peut être qualifié de démocratique s'il ne remet pas en cause les institutions coloniales et qu'il n'appelle pas à une décolonisation. Sauf, bien sûr, si l'on accepte d'exclure des millions de Palestinien·nes – entre la mer et le Jourdain, et en diaspora – du champ de la démocratie. C'est précisément ce que fait le mouvement contestataire israélien depuis toujours.

Aucun projet politique n'émerge véritablement de ces mobilisations. Dire simplement « stop à la guerre »,

Un millier de personnes se sont rassemblées à la frontière entre Israël et Gaza pour protester contre la guerre à l'appel de l'organisation Standing Together, 23 mai 2025



« libérez les otages » ou « destituez Bibi » n'est pas un projet politique : cela ne fera pas advenir l'égalité ou la justice en Palestine, dès lors que ce n'est pas un projet de décolonisation. C'est cet angle mort qui rend ce mouvement si faible, si stérile au projet violent porté par le gouvernement israélien.

Il est également difficile de parler de ces mobilisations sans évoquer l'état d'esprit général qui domine aujourd'hui dans la société israélienne, laquelle connaît un processus de fascisation accélérée depuis le 7 octobre. Celui-ci trouve ses racines dans le projet sioniste lui-même, et dans son déploiement en Palestine. L'adhésion qu'il suscite semble s'être radicalisée : dans certains sondages récents, une écrasante majorité de la population juive israélienne [82 % selon un récent sondage publié par Haaretz, ndlr] se déclare favorable au nettoyage ethnique de Gaza.

#### Pourquoi les médias occidentaux insistent-ils autant sur ces mobilisations « démocratiques » en Israël ?

Leur regard bienveillant sur ces manifestations permet également de préserver une certaine image, car ces dernières représentent une forme de miroir : la société israélienne étant reconnue comme faisant partie de « l'Occident », reconnaître sa radicalisation reviendrait à admettre que les sociétés occidentales elles-mêmes ont failli.

Les médias occidentaux s'accrochent alors à l'idée selon laquelle on trouve encore, en Israël, des gens qui résistent, qui défendent la démocratie. Peu importe si cela va à l'encontre des sondages, des faits et de l'histoire même de ces mouvements. Cela permet commodément de passer sous silence que ceux qui pilotent les avions larguant des bombes sur Gaza sont précisément les Tel-Avivien·nes libéraux·ales, qui composent les forces aériennes et portent la responsabilité du génocide en cours – bien plus que les jeunes suprémacistes des collines de Cisjordanie.

#### Qui sont les principaux acteurs politiques ou culturels des mobilisations « contre la guerre » en Israël ?

Parmi les figures qui montent, on trouve notamment Yaïr Golan, qui fut chef d'état-major adjoint de l'armée israélienne, notamment en charge de la Cisjordanie. Ancien dirigeant du parti travailliste, il a désormais formé une nouvelle formation politique qui s'appelle « Les Démocrates ». Depuis le 7 octobre, il essaie de prendre la tête de la gauche sioniste, en renouant avec le sionisme des décennies précédentes, qui rassure cette fraction libérale de la population israélienne. C'est une solution nostalgique et rassurante pour celles et ceux qui paniquent à l'idée de devenir une minorité

chez eux – à cause à la fois des religieux, des ultra-orthodoxes, mais aussi des Palestinien·nes. Le visage de la démocratie israélienne est ainsi incarné aujourd'hui par un homme de l'armée et criminel de guerre – ce qui n'a rien de surprenant quand on pense à une ancienne figure comme Yitzhak Rabin.

Un autre mouvement ascendant dans ces manifestations qui s'appelle Standing Together. C'est une organisation de terrain, qui essaie de rassembler très large : des gens opposés à Netanyahu, d'autres opposés à l'occupation. C'est précisément pour ça que sa ligne politique est aussi fragile : elle essaie de concilier des positions souvent très éloignées. Ses actions sont essentiellement symboliques, mais les Israélien·nes juif·ves sont toujours placés au cœur des discours, et leurs privilèges coloniaux ne sont pas remis en cause.

#### Que peut-on attendre des mobilisations au sein de la société israélienne ?

Il faut rappeler que dans d'autres expériences de décolonisation – en Algérie, en Afrique du Sud – le rôle central d'agent de changement a été tenu par les colonisés·es. Cela n'empêche pas d'ouvrir un espace pour que les membres de la société colonisatrice s'engagent dans la lutte pour la libération, l'égalité et la justice. La rébellion du colonisateur peut

jouer un rôle déterminant dans la libération des colonisés·es. Pour que ce moment arrive, il faudrait que les colon·es israélien·nes acceptent que la lutte anticoloniale puisse les mener vers un avenir incertain, qui ne soit ni déterminé par elles et eux, ni adapté à leurs désirs. On ne voit toutefois pas les germes de cette rébellion en Israël – au contraire, l'avenir en la matière semble plutôt préoccupant.

Aucune solution politique ne peut être viable tant que le régime d'apartheid perdure, tant qu'il reste impuni, tant qu'il ne tombe pas. Ouvrir des espaces de débat dans la société coloniale ne suffira donc pas. Solidaires de la Palestine, nous devons soutenir tous ceux qui s'organisent pour l'opposition au régime israélien en place depuis trois-quarts de siècle.

Notre espoir ne doit définitivement pas reposer sur les Israélien·nes, mais sur ceux qui résistent au régime : les Palestinien·nes, premières victimes et en première ligne de la lutte. L'opposition au régime israélien, la lutte pour la démocratie et la justice entre la mer et le Jourdain ne se joue pas le samedi soir à Tel-Aviv, mais en Palestine ainsi que dans toute la diaspora palestinienne qui résiste.

Propos recueillis par Antoine Dubiau

Une version longue de cet entretien est disponible sur notre site internet, avec des informations supplémentaires sur l'état des forces anticoloniales au sein de la société israélienne.



Manifestation No Kings, Los Angeles, 14 juin 2025

International

Immigration

Racisme

États-Unis

# ICE OUT OF LA!: SOULÈVEMENTS CONTRE LES RAFLES D'IMMIGRÉ·ES

Depuis le 7 juin, des milliers de personnes ont occupé les rues de Los Angeles contre les raids de la police de l'immigration (ICE). Le jour de la parade militaire de Trump, près de six millions ont manifesté contre son autoritarisme, sous le mot d'ordre *No Kings* (pas de rois). Un vent de révolte souffle-t-il sur le pays ?

**E**n mai, le gouvernement Trump a franchi un nouveau cap, en introduisant un projet de loi prévoyant un renforcement du budget pour la répression des immigré·es. Depuis le mois de juin, ICE, la police fédérale de l'immigration, intensifie les arrestations et le profilage racial, notamment dans une ville multiculturelle comme Los Angeles, où un tiers de la population est née hors des États-Unis.

Le 6 juin, une centaine de travailleur·ses immigré·es sont interpellé·es et arrêté·es, directement sur leurs lieux de travail, sur des chantiers, dans des cuisines de restaurants ou même sur des parkings.

Depuis l'accession au pouvoir de Donald Trump et encore plus après les rafles début juin, les per-

sonnes issues de l'immigration vivent dans une peur constante. Elles ne peuvent plus se rendre dans les espaces publics, se déplacer dans les supermarchés et restaurants ou encore participer aux sorties scolaires, sans craindre des interpellations de ICE.

En réaction aux interpellations violentes, une vague de résistance émerge, tentant d'empêcher les arrestations. Des révoltes éclatent sur les sites mêmes où ont lieu les descentes, notamment dans les entrepôts et les usines, où travailleur·ses, voisin·es et militant·es tentent de résister à la violence des forces de police. Le lendemain des rafles du 6 juin, les protestations se massifient et des mobilisations éclatent dans la ville. En réponse, le Président dé-

cide d'envoyer la Garde nationale, et dans certains cas des unités de Marines, contre l'avis du Gouverneur de Californie. Ce recours à l'armée marque une escalade sans précédent dans la violence d'État dirigée contre les populations immigrées.

## Pour une solidarité active avec les travailleur·euses immigré·es

En plus d'interpeller des personnes sans papiers, la police de l'immigration a également procédé à l'arrestation de David Huerta, président de la section californienne du syndicat des employé·es des services, pour avoir simplement observé une descente policière depuis un trottoir. Cette arrestation symbolise la volonté de réprimer celles

et ceux qui incarnent l'alliance entre luttes syndicales et défense des immigré·es. Cette offensive contre le mouvement syndical vise à intimider et à décourager toute mobilisation autour des droits des travailleur·euses sans-papiers.

Dans ce climat de répression pour les immigré·es, s'engager syndicalement est souvent vécu comme un danger accru de se rendre visible et d'être identifié par les autorités. Pourtant, les arrestations sur les lieux de production poussent à une conscientisation des liens entre l'exploitation capitaliste et l'oppression raciale. C'est pourquoi il est nécessaire que les syndicats placent la défense des immigré·es au centre de leur lutte. Exiger la régularisation de toutes et tous est une condition nécessaire pour briser les violences d'État, contrer les abus patronaux, et construire un front syndical réellement antiraciste.

Cette dynamique répressive s'inscrit plus largement dans le programme politique de Donald Trump. Le 15 juin, le Président des États-Unis annonce sur ses réseaux « *le plus grand programme d'expulsions de l'histoire* ». On y lit une volonté de réactiver l'imaginaire raciste de sa base électorale, dans un contexte de xénophobie croissante, à une période où ses politiques économiques sont massivement décriées, notamment en raison de l'explosion du coût de la vie pour les classes populaires. Ce rejet des immigré·es s'inscrit aussi dans une logique structurelle propre au capitalisme racial, qui tend à considérer une partie de la main-d'œuvre immigrée comme surnuméraire et inexploitable dans une période marquée par un taux de chômage élevé.

Mais derrière la brutalité d'un pouvoir fédéral de plus en plus autoritaire, se révèle la solidarité et la résistance d'une ville qui refuse de plier face au projet ethnonationaliste de Donald Trump. De nombreux secteurs de la société civile se mobilisent pour protéger les communautés immigrées ciblées, en faisant pression sur les institutions locales afin qu'elles deviennent des remparts contre la répression. Le club de baseball des Dodgers a, par exemple, publiquement refusé l'accès de son stade à la police de l'immigration. Dans cet affrontement entre un appareil d'état autoritaire et une société civile mobilisée, se joue une lutte antiraciste centrale face à l'agenda politique de Donald Trump, dépassant les frontières de la ville de Los Angeles.

Loia Crittin



Militantes du collectif d'extrême droite Némésis protégées par la police lors de la manifestation du 8 mars 2025 à Paris

Féminisme Racisme À lire

# LE COMPROMIS RACIAL ET SEXUEL DES FEMMES D'EXTRÊME DROITE

Les sympathies féminines pour l'extrême droite sont en hausse ces dernières années. Dans son livre *Les vigilantes*, Léane Alestra analyse cette dynamique en l'inscrivant dans une réflexion plus globale sur les rapports entre genre et race dans les sociétés contemporaines. Entretien avec l'autrice.

Quelle est la démarche à la base de ton livre ? Que cherches-tu à apporter par rapport aux travaux existants sur le militantisme féminin d'extrême droite (Magali Della Sudda) ou sur le fémonationalisme (Sara R. Farris) ?

L'objectif du livre, c'est plutôt d'expliquer en quoi notre société peut créer des femmes d'extrême droite et pourquoi l'extrême droite a besoin de créer un certain type de femmes. Même si j'ai travaillé dessus lors de mon mémoire de master,

ce n'est donc pas un livre sur les groupuscules d'extrême droite – je n'en suis pas spécialiste, d'autres personnes ont une connaissance bien plus fine de ces groupes. Je ne voulais pas réfléchir uniquement sur l'extrême droite, je voulais plutôt expliquer en quoi cette dernière est la face émergée de l'iceberg, de quelque chose de plus profond.

Un autre objectif, c'était de montrer la « complexité » des femmes et bousculer les travaux qui sont produits sur elles aujourd'hui. Les

savoirs sur les femmes ayant été produits par des hommes pendant longtemps, les nouvelles recherches visent souvent à rétablir la vérité sur les femmes et à leur donner une image méliorative, notamment pour annihiler les stéréotypes misogynes qui les visent. Là-dedans, il n'y a généralement pas l'espace pour la complexité de dire qu'il existe des femmes d'extrême droite.

Le dernier élément que je trouvais important, c'est de clarifier la notion de fémonationalisme par

rapport aux usages militants qui en sont faits. Celui-ci est très structurant dans la sphère politique, il ne se réduit pas du tout à l'extrême droite. Quand elle le formule, Sara R. Farris vise le féminisme d'État : elle critique l'institutionnalisation du féminisme, qui passe par un tamis nationaliste.

Si l'extrême droite est hostile aux droits des femmes, comment expliquer la croissance de la sympathie féminine à son égard alors même qu'un certain nombre de fondamentaux féministes semblent largement partagés aujourd'hui ?

En se focalisant uniquement sur les violences sexistes et sexuelles, sans rappeler qu'elles découlent d'une domination hétéropatriarcale solidement ancrée dans des rapports matériels, on les traite surtout comme une urgence punitive. En coupant les violences de leurs causes sociales, on renforce le réflexe sécuritaire ambiant : au lieu de transformer les structures qui les rendent possibles, on réclame encore davantage de police et de sanctions.

En plus de ça, le climat raciste (qui est le principal versant du climat sécuritaire) laisse certaines femmes blanches de classe moyenne penser que les enjeux de race peuvent passer avant les enjeux de genre. Cela repose notamment sur l'idée que le grand méchant, c'est l'homme racisé, qui s'approprierait complètement la rue. On retrouve aussi la croyance selon laquelle de nombreux lieux, y compris publics, seraient interdits aux femmes dans les grandes villes, et notamment à Paris.

Il faut aussi considérer le sujet à travers la recherche de respectabilité de l'extrême droite : des femmes politiques comme Marine Le Pen, Alice Weidel ou Giorgia Meloni représentent ainsi une forme de maternalisme nationaliste, qui peut rendre plus acceptable l'extrême droite aux yeux de certaines électrices. Au sein de l'extrême droite, les femmes apparaissent comme les gardiennes de la respectabilité et de la normativité.

Quand l'extrême droite prétend défendre les femmes, à qui s'adresse-t-elle et quelles sont exactement ses propositions politiques ?

Elle ne promet pas aux femmes de les protéger des hommes. Quand des hommes blancs sont accusés de violences sexuelles, l'extrême droite ne fait rien pour défendre les victimes. Ce qu'elle promet aux femmes, c'est qu'elles seront ➔

au-dessus des hommes racisés : si l'un d'entre eux les touche, il sera puni. En échange, elles restent toujours la propriété des hommes blancs. C'est un pacte racial !

Aucune amélioration matérielle de leurs conditions de vie n'est ainsi promise aux femmes. Cela s'inscrit dans le pessimisme ambiant : puisqu'il ne serait pas possible de changer le système, l'extrême droite ne promet pas des choses en plus aux femmes, mais elle leur offre plutôt l'opportunité d'exercer leur violence contre les corps racisés et contre les corps queer. C'est un dévouement de violence qui leur est ainsi concédé.

**Qu'est-ce que le « contrat de vigilance » auquel sont tenues les femmes ? Comment celui-ci reflète-t-il leur position toujours ambivalente en politique, notamment au sein de la droite et de l'extrême droite ?**

Le contrat de vigilance ne concerne pas que les femmes de droite et d'extrême droite, mais bien toutes les femmes. C'est un concept que je propose pour dépasser la notion de contrat sexuel qui avait été posée dans les années 70, car les droits des femmes ont quand même avancé : on ne peut plus dire qu'elles sont mises en-dehors de la citoyenneté – en tout cas, pas toutes les femmes, mais seulement celles qui ne cochent pas les cases de la blancheur, de l'hétérosexualité et de la respectabilité.

Comme le titre du livre, le concept est une référence au vigilantisme, une doctrine réactionnaire mais qui est appréhendée de manière complètement dépolitisée dans notre société – faire preuve de vigilance est effectivement perçu positivement. Le contrat de vigilance repose sur une double surveillance : il est exigé des femmes qu'elles soient vigilantes vis-à-vis d'elles-mêmes, mais également qu'elles soient vigilantes vis-à-vis des autres femmes. Cette vigilance concerne aussi bien le fait d'être minces et de respecter certaines exigences d'apparence que de se conformer à certains comportements attendus des femmes – bref de rentrer dans la norme hétéropatriarcale de la respectabilité féminine.

**Qu'est-ce que la *dark agency*, ce concept que tu proposes pour analyser la manière dont certaines femmes se font une place dans l'ordre patriarcal en piétinant d'autres minorités ?**

C'est une proposition qui découle de discussions avec le philosophe

Tanguy Grannis et la sociologue Hanane Karimi, spécialistes de l'*agency*, c'est-à-dire de la capacité d'agir des individus au sein d'environnements sociaux qui les déterminent. L'anthropologue Saba Mahmood développe la notion de *docile agency* qui décrit la manière dont certaines femmes naviguent dans l'ordre hétéropatriarcal en misant sur la docilité pour s'y ménager une place plus stable et confortable. Autrement dit, il n'y a pas de remise en cause du système ou de recherche d'émancipation, c'est plutôt une stratégie individuelle.

Cette notion de *docile agency* ne permet toutefois pas de montrer comment certaines femmes – ou certaines minorités, plus largement – écrasent d'autres groupes afin d'arriver à leurs fins. Toutes les personnes qui se situent à l'intersection de plusieurs groupes sociaux minorisés sont ainsi susceptibles de faire preuve de *dark agency* pour défendre leurs intérêts particuliers contre ceux d'autres groupes minorisés. Le concept insiste ainsi sur la part sombre de l'*agency*, qui ne s'attaque pas aux conditions matérielles des vies minoritaires mais qui consiste en revanche en un exercice de violence contre l'Autre.

Le concept de *dark agency* complète celui de contrat de vigilance, en insistant davantage sur certaines stratégies individuelles. Cela permet notamment de caractériser les comportements de certaines transfuges réactionnaires, qui ont basculé vers l'extrême droite à partir des questions de genre, notamment par la transphobie.

**L'extrême droite accorde-t-elle une place différente aux femmes aujourd'hui que celle qu'elle leur accordait par le passé ? Quelles continuités et quelles discontinuités peut-on observer ?**

Il y a toujours eu des femmes à l'extrême droite, voire des mouvements de femmes d'extrême droite. Des archives montrent par exemple que le fascisme italien comptait notamment une section féminine. La différence avec la situation actuelle, c'est plutôt la présence de femmes à la tête de mouvements d'extrême-droite. Beaucoup de choses ont changé entre temps : à l'époque, les femmes n'avaient pas le droit de vote, et les droits politiques étaient extrêmement réduits.

Dans une perspective historique, il serait sûrement intéressant de creuser davantage sur le franquisme pour affiner l'analyse : dans l'administration fran-

quiste, on retrouve effectivement quelques femmes placées très haut dans la hiérarchie. Il faut noter que c'est un régime fasciste qui a duré plus longtemps que l'Allemagne nazie ou l'Italie fasciste, et qui fut ainsi contemporain de vastes mobilisations féministes.

Aujourd'hui, l'extrême droite insiste tout particulièrement sur le maternalisme nationaliste de ses dirigeantes, qui peut donner une dimension soi-disant plus douce. Ces dernières s'inscrivent généralement dans un héritage familial qui légitime leur place au sommet de la hiérarchie : Giorgia Meloni est engagée dans le néofascisme italien depuis son adolescence et présentée comme « mère de la nation » italienne, Marine Le Pen est l'héritière d'un dirigeant d'extrême droite, Alice Weidel est une petite-fille de nazi, etc.

Cela peut sembler différent dans le cas de Trump, car le mouvement MAGA est empreint de virilisme et le président étasunien surfe sur la nostalgie misogynne de Reagan. En réalité, on a pu retrouver des femmes très haut dans l'administration trumpiste – même si elles ont souvent été évincées depuis.

**Observe-t-on également des changements symboliques dans les groupuscules d'extrême droite, par exemple avec l'émergence de Nemesis ?**

Avancée par Geneviève Pruvost dans ses travaux sur la violence des femmes policières, le concept de « virilité alternée » permet bien d'analyser l'ambivalence du rapport aux normes de genre de groupes féminins d'extrême droite comme Nemesis : sur certaines photos, elles posent avec des armes à feu en performant une forme de virilité ; sur les photos suivantes, elles apparaissent en robes longues avec des fleurs blanches, les cheveux au vent. Jouer sur ces deux tableaux présente certes des intérêts en termes de communication, mais cela leur est également utile en interne. Elles montrent ainsi qu'elles sont capables d'exercer de la violence afin de légitimer leur place au sein de l'extrême-droite, tout en rassurant les hommes de leur camp en respectant également les normes de genre.

**Le mouvement féministe doit-il reconnaître qu'il a toujours compté des réactionnaires en son sein, comme le propose par exemple Sophie Lewis, plutôt que prétendre**

**d'avoir toujours été pour l'émancipation de toutes les femmes ?**

Je suis plutôt d'accord avec elle, et certaines évolutions récentes du mouvement féministe français lui donnent également raison. Lorsque Marlène Schiappa a été nommée ministre, certaines franges du mouvement féministe ont collaboré avec elle en pensant qu'elle pouvait vraiment être une alliée. Cela ne fut possible qu'en raison d'un important niveau de dépolitisation des questions féministes au début de la vague MeToo. Rapidement, les critiques se sont structurées et l'action de Schiappa a été identifiée comme fémonationaliste, bien plus que féministe.

La Coordination féministe a émergé, permettant de réorienter le mouvement en avançant sur des sujets de fond. C'est le fait de se coordonner, de débattre ensemble et d'être dans une forme de transversalité a permis de construire une ligne féministe plus juste. Beaucoup de collectifs mettent aujourd'hui la question des femmes d'extrême droite à l'ordre du jour. Cela montre bien qu'il y a un intérêt militant pour prendre en charge cet enjeu et ajuster les réponses féministes y étant apportées.

**Que peuvent faire les franges les plus émancipatrices du mouvement féministe face à l'appropriation croissante de la cause des femmes par l'extrême droite ?**

Une première nécessité, c'est de tenir une ligne sur les questions matérielles et limiter les discours et revendications purement symboliques. Une autre piste serait de prioriser le maillage et la coordination entre groupes féministes, mais aussi avec les autres mouvements sociaux. Enfin, il me semble important de cultiver une forme de joie et de créativité dans les modes d'action qui permet de justement lutter contre le pessimisme ambiant. Celui-ci sert les intérêts de l'extrême droite, parce qu'en se disant que rien ne peut changer, cela devient chacun pour soi. Tout ça doit permettre, depuis les marges jusqu'au centre, de construire un projet de société qui ne soit pas seulement contre l'extrême droite, mais qui vise vraiment l'émancipation sociale de toutes et tous.

Propos recueillis par Antoine Dubiau



Léane Alestra, *Les vigilantes. Surveillées et surveillantes, ces femmes au cœur de l'extrême droite*, Paris, JC Lattès, 2025

# ANDOR, UNE SÉRIE POUR RÊVER DE RÉSISTANCE

*Spin off* de la saga Star Wars, la série *Andor* raconte les débuts de l'Alliance rebelle, l'organisation qui lutte inlassablement contre l'Empire et (spoiler) finira victorieuse. Ses deux saisons mettent à l'écran toutes les facettes de l'action révolutionnaire... alors même que la série est produite et distribuée par Disney+, une entreprise ciblée par BDS pour son soutien économique et idéologique à l'État d'occupation israélien.

**A** *Andor*, dont la deuxième et dernière saison est sortie entre avril et mai 2025, montre la lutte constante entre l'Empire, régime fasciste et impérialiste, et la résistance, d'abord relativement désorganisée. On y rencontre des haut-fonctionnaires de la répression, chargé-es d'organiser la traque de la résistance. Une partie d'entre elles et eux, triés sur le volet lors d'une conférence secrète – qui rappelle fortement la conférence de Wannsee lors de laquelle est établie la « solution finale » contre la population juive – est chargée d'organiser la destruction de la planète Ghorman constituée de minerais nécessaires à la production d'une arme de destruction massive.

Plus largement, la série dévoile finement tout un arsenal policier et punitif chargé de surveiller et réprimer de près les populations des quatre coins de la galaxie. Des lois d'exception permettent par exemple d'enfermer de manière arbitraire des résident-es de l'em-

pire dans une prison technologique et monstrueuse, au sein de laquelle les prisonniers construisent des mystérieux composés industriels.

## De la rue au parlement galactique

*Andor* montre aussi la structuration progressive de la résistance et toutes les tensions internes qu'elle génère. On rencontre notamment une sénatrice, Mon Mothma, issue de la haute bourgeoisie d'une planète éloignée et pourtant opposante à l'empire. Lors d'une scène mythique au Sénat, elle dresse avec la plus grande éloquence un réquisitoire contre le génocide d'un peuple et la falsification de l'histoire à laquelle toutes ses collègues paraissent consentir. Son discours terminé, elle doit aussitôt fuir la capitale et les sbires du régime.

La série montre ainsi les limites de l'action parlementaire face à la montée en puissance du fascisme, si passionnée soit-elle, car Mon Mothma nous ap-

paraît parfois assez idéaliste et naïve face à la puissance de son ennemi. *Andor* représente aussi, parfois avec humour, les luttes intestines de groupuscules opposés à l'Empire, qui finissent par s'autodétruire avant même de mener le combat. Enfin, elle donne à voir avec attachement une transmission intergénérationnelle d'un idéal émancipateur et révolutionnaire, sans cesse réactivé.

## Boycott ou stream pirate

Dans le contexte de montée en puissance des extrêmes droites néofascistes, d'impuissance collective face au génocide du peuple palestinien et d'atomisation des mouvements d'émancipation, *Andor* est une série qui fait du bien. C'est une œuvre qui donne de l'énergie, de l'espoir, et nous rappelle avec émotion les raisons pour lesquelles nous luttons.

Toutefois, on ne peut la dissocier de ses conditions de production. Il faut rappeler que cette série, si

« Il y aura des moments où la lutte semblera impossible. Je le sais déjà. Seul, incertain, écrasé par la force de l'ennemi.

» Souvenez-vous de ceci : la liberté est une idée pure. Elle surgit spontanément, sans instruction. Des actes d'insurrection aléatoires se produisent constamment à travers la galaxie. Il existe des armées entières, des bataillons qui n'ont aucune idée qu'ils se sont déjà engagés dans la cause.

» N'oubliez pas que la frontière de la Rébellion est partout. Et même le plus petit acte d'insurrection fait avancer nos lignes.

» Et souvenez-vous de ceci : le besoin de contrôle de l'Empire est si désespéré parce qu'il est si contre nature. La tyrannie exige des efforts constants.

[...] L'autorité est fragile. [...]

» Le jour viendra où toutes ces échauffourées et ces batailles, ces moments de défi auront submergé les remparts de l'autorité impériale, et alors il y en aura une de trop. Une seule chose brisera le siège. »

Manifeste de Karis Nemik, membre de la résistance d'Aldhani

fantastique soit-elle, est produite et diffusée par l'entreprise Disney+, qui fait face à un appel de boycott de la part du mouvement palestinien BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) en raison de son soutien matériel et idéologique à la colonisation de la Palestine par l'État d'apartheid israélien.

Nous appelons donc notre lectorat à suivre l'appel de BDS et à regarder cette histoire de résistance à l'Empire par des moyens détournés.

Anouk Essayad ■

L'un des climaxes de la série *Andor* est la sanglante répression d'une manifestation des habitant-es de la planète Ghorman en lutte contre la destruction de leur planète par l'extractivisme. Palmo, 2 BBY.



JAB  
CH-1211 Genève 2  
P.P. / Journal

**LAPOSTE**  
Journal solidaritéS - Case postale 2089 - 1211 GENEVE 2

# solidaritéS

451

27.06  
2025

C'est quoi  
ce journal ?

**V**ous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous!

Abonnements

## SOUTENEZ- NOUS, ABONNEZ- VOUS!

- Annuel fr. 80
- Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
- Soutien 150
- 3 mois à l'essai gratuit!

**Vous pouvez vous abonner sur Internet:**  
[solidarites.ch/abonnement](https://solidarites.ch/abonnement)

**Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:**

- **solidarités**  
Case Postale 2089  
1211 Genève 2  
ou [abos@solidarites.ch](mailto:abos@solidarites.ch)  
ou **+41 22 740 07 40**

Sommaire

3

**Social**  
Le Tribunal fédéral désavoue à son tour la répression de la mendicité

4-5

**National**  
Une neutralité Suisse de gauche ?

6

**Monde du travail**  
Va bosser, Roland!  
Vivre ou survivre, avec quel salaire ?

7

**Genève**  
Des salaires qui fondent au soleil

8

**National**  
Face au génocide, la rue impose un horizon de décolonisation  
**Vaud**  
Victoire d'étape pour les enseignant-es vaudois-es 1-2P!

9

**Monde du travail**  
Entre panne et pression, le personnel de la CGN en première ligne

10-11

**International**  
Le déni colonial de la gauche israélienne

12

**Immigration**  
ICE out of LA!  
soulèvements contre les rafles d'immigré-es

13-14

**Féminisme**  
Le compromis racial et sexuel des femmes d'extrême droite

15

**À lire**  
Andor, une série pour rêver de résistance

Manifestation du 14 juin 2025, Genève

